

### **Durée**

| 3 jours- 21 heures

### **Objectifs**

- | Connaître le cadre spécifique de l'apprentissage.
- | Identifier les rôle, place et missions du tuteur de stage ou du maître d'apprentissage au regard des attentes et enjeux pour l'institution, le tutoré et les acteurs extérieurs (école).
- | Participer à l'organisation et la coordination de l'accueil, de l'accompagnement, du suivi et de l'évaluation du parcours de formation et d'intégration du tutoré dans le respect de la politique institutionnelle et du contexte règlementaire (référentiel de formation, acquisitions de compétences visées).

### **Programme**

- | Accueil, présentation de l'intervenante et de la formation
- | Tour de table de présentation des participants et de recueil des besoins et attentes.
- | Présentation des acteurs de l'apprentissage : France compétences, OPCO, CFA, UFA/école.
- | Circuits de financement et intérêts pour les employeurs.
- | L'apprenti et le code du travail.
- | L'articulation opérationnelle et les rôles respectifs de l'OPCO, du CFA et de l'UFA/école.
- | Qu'est-ce qu'un tuteur, son rôle, ses missions, sa "place", la différence avec un référent professionnel, un tuteur référent et un maître d'apprentissage ?
- | L'accueil du tutoré :
  - accueillir le tutoré et faciliter son intégration par la présentation de l'établissement et la découverte de l'environnement professionnel (activités, projet d'établissement, organisation, ...),
  - communiquer en interne sur le projet d'accompagnement.
- | La co-construction et planification avec le tutoré du projet d'accompagnement :
  - identifier les situations professionnelles formatives, en cohérence avec les acquisitions de compétences visées,
  - organiser et articuler ces différentes situations de travail en tenant compte des contraintes d'organisation et de faisabilité et des objectifs et compétences visées de chacune d'elles.
  - mettre en place une progression dans les activités et l'autonomie,
  - transmettre des savoirs et savoir-faire : méthodes, moyens et outils pédagogiques de transmission.
- | Le suivi et l'évaluation du parcours formatif et d'intégration :
  - les outils d'évaluation intermédiaires et finaux de l'évaluation des compétences et l'évaluation générale du parcours,
  - l'analyse des résultats : mesurer les écarts entre la demande formative initiale et le résultat de l'évaluation finale, apprécier les points d'amélioration et les axes de progrès.
- | Échanges et retour d'expérience des professionnels sur les pratiques, procédures et outils mobilisés dans leurs établissements pour l'accueil et l'accompagnement des personnes tutorées.
- | Évaluation des ressources mobilisées et valorisation des postures professionnelles adéquates.
- | Formalisation d'une fiche de synthèse des évolutions/points d'amélioration repérés concernant les pratiques, procédures et outils mobilisés pour l'accueil et l'accompagnement des tutorés.
- | Bilan oral de la formation

### **Public et prérequis**

I Tout professionnel salarié ou agent d'un établissement ou service sanitaire, social ou médico-social qui assure ou pourrait être amené à assurer au sein de son établissement ou service :

- la fonction de tuteur pour un étudiant en formation initiale ou un salarié en contrat de professionnalisation ou en période de reconversion (ex Pro-A) sur un diplôme du travail social (Accompagnant éducatif et social, moniteur éducateur, éducateur spécialisé, ...) ;
- la fonction de maître d'apprentissage pour un salarié en contrat d'apprentissage sur un diplôme du travail social.

*À noter :* cette formation ne s'adresse pas aux professionnels tuteurs ou maîtres d'apprentissage d'étudiants ou salariés en formation aide-soignant, auxiliaire de puériculture ou infirmier.

I Pas de prérequis.

### **Intervenant pressenti**

I Formateur des formations sociales initiales et professionnelles continues et un conseiller de l'ADAPSSA, CFA des formations sociales et sanitaires.

### **Accessibilité aux personnes en situation de handicap**

I Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap qui sont invitées à signaler au Ce.F – Campus John Bost en amont de la formation la nature et les besoins spécifiques afin d'anticiper au mieux les éventuels besoins d'adaptation de la formation.

### **Modalités pédagogiques**

- I Formation en présentiel.
- I Pédagogie participative et interactive qui alterne apports théoriques, réflexion collective et analyse de situations professionnelles apportées par les participants.
- I Animation qui privilégie et valorise les échanges avec et dans le groupe afin d'être au plus près des réalités professionnelles des participants, et de favoriser le transfert des acquis en situation de travail.
- I Élaboration d'un outil de formalisation des évolutions possibles dans l'accueil et l'accompagnement des tutorés.
- I Un support de formation est remis aux participants à l'issue de la formation.

### **Modalités d'évaluation**

- I Un quizz d'évaluation des acquis est réalisé en début et en fin de formation.
- I Dans le dernier quart d'heure de la formation, un questionnaire de satisfaction est proposé aux participants par voie numérique.
- I Dans les 3 mois en aval de la formation, un questionnaire individuel d'évaluation de l'impact et de l'opérationnalisation des acquis de la formation est transmis aux participants par voie numérique.

### **Validation**

- I Certificat individuel de réalisation de la formation.

**Modalités d'organisation**

- | Calendrier                                      Lundi 08, Mardi 09 et Mardi 23 mars 2027.
- | Horaires                                        de 09 heures à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 17 heures.
- | Nombre de participants                    de 6 à 15 professionnels.
- | Lieu de réalisation                        dans les locaux du Ce.F – Campus John Bost à Bergerac.

**Tarif** (*organisme non assujetti à la TVA*)

- | 480 €uros par personne.

**Personnes-contact**

- | Marie KURAS, Responsable des actions de formations professionnelles continues,  
06.82.88.24.83., [marie.kuras@johnbost.fr](mailto:marie.kuras@johnbost.fr)
- | Élodie DUPUY, Assistante des formations professionnelles continues,  
06.14.13.27.38., [elodie.dupuy@johnbost.fr](mailto:elodie.dupuy@johnbost.fr)
- | Charlotte ROBIN, Chargée de prévention de rupture de parcours et Référente Handicap,  
07 77 26 99 86, [charlotte.robin@johnbost.fr](mailto:charlotte.robin@johnbost.fr)